

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2023

IV - INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS				2. BASES EXONÉRÉES		3. PRODUITS DES IFR	
Taxe foncière bâtie :				Taxe foncière bâtie :		a. Éoliennes et hydroliennes	
a. Personnes de condition modeste				a. Par le conseil municipal		b. Centrales électriques	
b. Baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte				b. Par la loi		c. Centrales photovoltaïques	
c. Exonérations de longue durée (logem. sociaux)				Taxe foncière non bâtie :		d. Centrales hydrauliques	
d. Locaux industriels				a. Par le conseil municipal		e. Centrales géothermiques	
Taxe foncière non bâtie				b. Par la loi (terres agricoles)		f. Transformateurs électriques	
Taxe d'habitation :				c. Par la loi (autres)		g. Stations radioélectriques	
a. Dotation pour perte de THLV				Cotisation foncière des entreprises		h. Installations gazières et autres	
b. Dotation pour Mayotte				a. Par le conseil municipal		5. RÉFORMES FISCALES	
Cotisation foncière des entreprises :				b. Par la loi		Taxe d'habitation :	
a. Exonérations en zone d'aménagem. du territoire				4. BASES TAXÉES DE TAXE D'HABITATION		a. Fraction de TVA nationale (%)	
b. Base minimum				a. Hors résid. principales et log. vacants		b. TVA prévisionnelle	
c. Locaux industriels				b. Logements vacants soumis à la THLV		c. Coefficient correcteur	
d. Autres allocations				>>>		1,023293	
6. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX							
6.1. TAUX PLAFONDS							
Taxes		Taux moyens communaux de 2022 au niveau :		Taux plafonds		Taux des EPCI	
		national 11		départemental 12		de 2022 de 2023	
		38,28		50,67		126,68	
Taxe foncière bâtie (TFB)		50,44		50,51		3,11000	
Taxe foncière non bâties (TFNB)		22,98		29,88		6,95000	
Taxe d'habitation (TH)		>>>		>>>		12,76000	
Cotisation foncière des entreprises (CFE)		>>>		>>>		>>>	
6.2. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE							
Taux moyens pondérés des taxes foncières de 2022 au niveau :				Taux maximum :			
a. National				a. Taux communal majoré à ne pas dépasser			
>>>				>>>			
b. Communal				b. Taux maximum de la majoration spéciale			
>>>				>>>			
Taux de CFE perçue en 2022 par la communauté d'agglomération. La communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique							
26,84							
6.3. DIMINUTION SANS LIEN : année antérieure à 2023 au titre de laquelle...							
a. ...la diminution sans lien a été appliquée							
>>>							
b. ...les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés							
>>>							

